



Déclaration de l'UNSA Education au CHSCT-D du 6 novembre 2020

Madame la Présidente,  
Mesdames Messieurs les membres du CHSCT-D

**Après les multiples alertes et réunions de ces derniers jours, le SE-Unsa avec sa fédération l'UNSA Éducation appellent le gouvernement à répondre au plus vite aux demandes et à la colère des personnels de l'Éducation nationale.**

Le ministère doit montrer qu'il prend en compte la parole des corps intermédiaires.

Le SE-Unsa

- avertit solennellement l'exécutif de l'état d'exaspération et d'épuisement ;
- demande la diminution des groupes d'élèves dès qu'il n'est pas possible d'appliquer le protocole ;
- demande la suspension de toutes les réunions et formations non-urgentes ;
- demande la mise en place de journées banalisées s'il faut passer à de nouvelles étapes (nouveau protocole, fonctionnement pédagogique en alternance ou continuité pédagogique) ;
- fait des propositions d'aménagement des programmes et des examens ;
- demande des recrutements de personnels en particulier par le recours aux listes complémentaires, des recrutements d'assistant d'éducation dans le 1er comme dans le 2<sup>d</sup> degré.

Ces avertissements et demandes ont été portées à tous les niveaux et dans de multiples instances : CTM, comité de suivi de la réforme du lycée, réunion ministérielle faisant suite à l'alerte sociale, interventions auprès du ministère, du rectorat.

L'UNSA Education Oise les portent aujourd'hui devant ce CHSCT-D.

**Le ministre porte une lourde responsabilité dans l'épuisement et la colère légitimes de la profession. Au niveau départemental, vos choix, vos décisions impactent et vont impacter durablement les conditions de travail des personnels de l'Oise.**

Vous pouvez, vous devez, Madame la Présidente faire bouger les choses localement, apporter des réponses. Que répondez-vous aux formateurs qui vous ont écrit ? Que répondez-vous aux directeurs et aux remplaçants qui vous saisissent personnellement ou par l'intermédiaire des délégués de l'UNSA Education ?

Dans cette période de tension, de confusion et dans cette situation sanitaire évolutive, **le SE-Unsa ne partage pas le choix d'un appel national à la grève le 10 novembre qui peut encore déstabiliser les équipes qui s'efforcent de maintenir un équilibre pour elles-mêmes, les élèves et leurs familles**, et conduit à perdre une journée de salaire dans une période où de nombreux foyers, y compris chez les personnels, subissent des pertes de revenus provoquées par la crise.

**Le SE-UNSA appelle les équipes à faire entendre tous les problèmes de protection et de conditions de travail par les fiches du Registre santé et sécurité au travail qui peuvent déboucher sur l'usage de la procédure d'alerte et du droit de retrait et soutient celles qui sont contraintes d'user du droit de grève pour faire entendre leurs besoins urgents.**